

Coupures d'eau, Victoire des citoyens face aux multinationales

Cet ouvrage est le récit d'une victoire, celle de David contre Goliath. David, ce sont ces foyers que l'on prive de conditions de vie digne et qui, heureusement, ont rencontré le soutien d'associations. Goliath, ce sont les multinationales de l'eau qui, en dépit de l'interdiction légale et des condamnations, ont continué de faire fi de la loi et coupé l'eau à de milliers foyers. Un récit retracé par la Fondation Danielle Mitterrand et de la Coordination Eau à Zile-de-France, mai 2021.

Titre
Coupures d'eau

Victoire des citoyens face aux multinationales

Auteurs
Emmanuel Poilane

Jean-Claude Oliva
Benjamin Grimont
Justine Loubry

Éditeur
Éditions 2031

ISBN
978-2-491-32805-4

Pages

-

Sortie
mai 2021

COLLECTIF

Ce que révèle aussi cet ouvrage, c'est que l'égalité et la dignité humaines n'adviendront que dans le cadre d'une société qui respectera enfin les communs naturels et leurs droits, les droits de la nature. Alors que le Président de la République, aveuglé par son anthropocentrisme et sa foi en la croissance productiviste, dénonce les défenseur.e.s de la nature comme étant des anti-humanistes notoires, ce livre répond de manière poignante, argumentée, et extrêmement concrète. Il montre que nous avons besoin d'une approche renouvelée de l'eau, qui ne serait plus considérée comme une ressource, mais comme un commun. Qui verrait son droit à se régénérer à un rythme naturel reconnu. Et qui, ainsi préserverait, serait rendue disponible à toutes et tous, non pas en fonction de ses moyens, mais des besoins pour garantir

l'Â©gale dignitÃ©.Â

Marie Toussaint

eurodÃ©putÃ©e Ã©cologiste et membre fondatrice de Notre Affaire Â Tous

Â

Cet ouvrage est le rÃ©cit d'une victoire, celle de David contre Goliath. David, ce sont ces foyers que l'on prive de conditions de vie digne et qui, heureusement, ont rencontrÃ© le soutien d'associations. Goliath, ce sont les multinationales de l'eau qui, malgrÃ© l'interdiction l'Â©gale et les condamnations, ont continuÃ© de faire fi de la loi et coupÃ© l'eau Â de milliers de foyers pour non-paiement des factures.

Aux cÃ´tÃ©s de la Fondation Danielle Mitterrand et de la Coordination Eau ÂŽle-de-France, le courage de ces citoyens bafouÃ©s a dÃ©chirÃ© le silence imposÃ© pour clamer haut et fort les principes du droit Â l'eau pour tous. Le 29 mai 2015, le Conseil constitutionnel rendait son verdict : l'interdiction de couper la distribution de l'eau pour impayÃ© est conforme Â la Constitution.

Il n'y croyait plus. Lorsque le Tribunal de grande instance d'Amiens ordonna le rÃ©tablissement de la fourniture d'eau Â Arnaud, le 19 dÃ©cembre 2014, cela faisait 621 jours que Saur avait procÃ©dÃ© Ã la coupure de l'alimentation en eau de son logement. Un an et sept mois ! Quelques mois auparavant, c'Ã©taient Suez, Veolia ou encore NorÃ©gade qui Ã©taient condamnÃ©es par la justice pour coupures d'eau illÃ©gales. Ces condamnations faisaient suite Ã l'interdiction pour les distributeurs d'eau de procÃ©der Ã des coupures auprÃ¨s de leurs usagers pour non-paiement des factures, quelle que soit la pÃ©riode de l'annÃ©e. En dÃ©pit de l'entrÃ©e en vigueur de cette interdiction, en fÃ©vrier 2014, les distributeurs d'eau en France ont continuÃ© de priver d'eau des milliers de foyers tous les mois, parfois sans prÃ©avis, sans chercher un arrangement, nÃ©gligeant le plus souvent la situation Âconomique et sociale des usagers prÃ©caires. Face Ã cette injustice, des citoyens ont dÃ©cidÃ© de rompre le silence. Ils se sont tournÃ©s vers la Fondation France LibertÃ©s et la Coordination Eau ÂŽle-de-France afin de faire valoir ensemble le droit Â l'eau pour tous.Â

SommaireÂ - PrÃ©faces de Jean Glavany, Marie Toussaint et Jean-Luc MÃ©lenchon. Chapitre 1 : Sans eau, quelle vie ? L'eau courante, une conquÃ©te rÃ©cente. Ni vue, ni connue. Le combat contre les coupures d'eau illÃ©gales, une bataille permanente. Chapitre 2 : Seuls contre tous. Chapitre 3 : Chronique d'une jurisprudence engagÃ©e. Condamnations pour coupures d'eau et rÃ©ductions de dÃ©bit de 2014 Â aujourd'hui. Chapitre 4 : Christian Cambon, un sÃ©nateur en eau trouble. L'amendement Cambon. Le revirement de SÃ©golÃ©ne Royal. Chapitre 5 : La rÃ©duction de dÃ©bit, une autre pratique illÃ©gale. RÃ©duction de dÃ©bit : une procÃ©dure condamnÃ©e par la loi. Chapitre 6 : #Onnesetairapas. Chapitre 7 : Halte aux idÃ©es reÃ§ues ! Chapitre 8 : Distributeurs d'eau et usagers, renouer le dialogue. Chapitre 9 : Un bien commun, Ã§a se partage. Chapitre 10 : Gagner face aux multinationales, c'est possible !Â

Les auteursÂ - Emmanuel Poilane est secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la Fondation Danielle Mitterrand et ancien directeur de France LibertÃ©s. Jean-Claude Oliva est directeur de la Coordination Eau ÂŽle-de-France et vice-prÃ©sident d'Est Ensemble, en charge de l'eau et de l'assainissement. Benjamin Grimont est militant, salariÃ© dans le secteur associatif. Justine Loubry a

Ã©tÃ© chargÃ©e de mission Droit Ã l'eau Ã la Fondation Danielle Mitterrand France LibertÃ©s ; elle a accompagnÃ© au quotidien les personnes victimes de coupures d'eau dans leurs dÃ©marches pour faire valoir leurs droits.Â